



v i v e r e

*sauvegarde de personnes risquant la mort
par une discrimination inacceptable*



Photo Vivere

L'association *Vivere* a été fondée à Lausanne en 1999. Son objectif est de rétablir le droit élémentaire de vivre pour celles et ceux subissant une menace intolérable. Dans ce but *Vivere* soutient des initiatives individuelles ou collectives venant en aide aux oubliés des médias et des grandes opérations humanitaires. Ce travail lui a valu la mention spéciale du prix des droits de l'homme de la République française en 2007.

Refuser de fermer les yeux

Ne pas passer à côté des détreesses oubliées de ce monde, telle est la vocation des bénévoles qui animent *Vivere*, association à but non lucratif, indépendante aux plans politique et confessionnelle. On doit savoir s'arrêter devant des drames individuels et tenter de les résoudre, même avec de tout petits moyens.

La vie ne tient souvent qu'à un fil

Aujourd'hui encore des gens perdent la vie pour des raisons dérisoires : pas de main tendue à un moment crucial, pas de médicament, pas de ration alimentaire, pas de transport pour l'hôpital, pas d'abri ou de chauffage... Il manque parfois juste quelques francs pour échapper à l'esclavagisme sous toutes ses formes, ou aux meurtriers à ses trousses.

Plus la cause matérielle d'une mort annoncée est dérisoire, plus le simple fait que cela puisse se produire est insupportable. Pour *Vivere* il faut agir, et tenter de convaincre les autres d'en faire autant !

Vivere est une passerelle entre ceux qui ont un besoin vital et ceux qui peuvent y répondre matériellement.

Comment, avec qui travaille *Vivere* ?

Le travail est fait d'une série d'actes relativement simples recourant à des procédés ordinaires : soigner, consoler, rendre l'espoir, abriter, nourrir, protéger, défendre. L'environnement de travail est souvent critique : répression, obscurantisme, violences armées, hostilité raciale, dénuement matériel, criminalité, mépris, indifférence, etc.

Sauf exception ce ne sont pas des collaborateurs de *Vivere* qui vont conduire et gérer sur le terrain les projets opérationnels. Nous soutenons des professionnels et de petites organisations locales qui sont déjà au travail, ou en position de s'y mettre rapidement, au service de personnes en danger. Ce soutien se conçoit selon les besoins exprimés par nos partenaires : financier souvent, méthodologique, organisationnel, militant, relais de campagnes d'alerte, etc. La contribution annuelle à un projet est plafonnée à CHF 15'000 (€ 12'000) maximum et doit représenter une part significative du budget concerné ; cette clef montre la modestie des formats de nos engagements mais aussi notre ligne de travail avec de petites entités, mieux à même de garantir une action directe de proximité. Les responsables de *Vivere* se rendent sur place pour des missions de contact, d'enquête, de vérification des conditions & résultats du partenariat.

Dans une douzaine de pays à l'étranger *Vivere* est en rapport avec des partenaires locaux : médecins, juristes, travailleurs sociaux, militants progressistes, modestes organisations civiles de base. Ce réseau de collaboration s'étendra au fur et à mesure de la progression de nos forces.

Vivere est membre de la Fédération vaudoise de coopération.

Manguané (Bolívar), Colombia



Association partenaire: **Atucsara**

Programme nutritionnel

Pauvreté, déplacement forcé, fragilité familiale, exclusion scolaire : autant de facteurs cumulés dans la communauté de Magangué (plus de 20'000 personnes déplacées ayant fui le conflit armé, dont plus de la moitié sont des enfants et adolescents), avec laquelle Atucsara travaille.

L'association identifie un groupe d'enfants particulièrement vulnérables du fait des difficultés que subissent leurs parents, la plupart sans emploi. Ces enfants présentent les signes de dénutrition, des problèmes de santé et la plupart d'entre eux sont voués à rejoindre le monde du travail de façon précoce : vente de poisson, de bois, nettoyage de chaussures, etc. Il s'agit de 160 enfants dans deux quartiers où le projet communautaire est à l'œuvre depuis 9 ans et où, fruit du travail des associations de femmes et des groupes de jeunes, la santé des enfants et leurs résultats scolaires se sont améliorés. Et de 200 enfants dans deux nouveaux quartiers où plus de deux habitants sur trois vivent sous le seuil de la pauvreté. Les problèmes nutritionnels touchent 95% des enfants entre 3 et 12 ans à Santa Fé, une des nouvelles implantations.

Le projet vise à ce que 160 enfants bénéficient d'un repas par jour à la cantine, et 200 enfants d'une collation améliorée. Par l'alimentation complémentaire, l'accompagnement et l'implication des mères, on cherche le rétablissement durable de chaque enfant dans les normes nutritionnelles, l'amélioration des connaissances sur une alimentation saine, et la diminution de la désertion scolaire.

**Kivu et Kinshasa,
République
Démocratique du Congo**



Associations partenaires: **ACMEJ-DH, UCPDHO, Défenseurs en danger, Femmes et Education d'Adultes, Centre Tulizeni**

Soutien et soins aux victimes d'exactions et plus particulièrement de violences sexuelles. Dénonciation des crimes de sang. Lutte contre l'impunité. Assistance aux personnes âgées sans domicile et abandonnées, ainsi qu'aux enfants esseulés.

Ces territoires sont depuis des années incessamment traversés et occupés par des éléments armés des diverses factions rivales (milices, troupes régulières, génocidaires Interhamwé, séparatistes, etc.) qui se disputent le contrôle des ressources naturelles. Sous la férule des maîtres du jour les populations autochtones subissent les pillages et d'atroces exactions par vagues quasi ininterrompues.

Les associations partenaires s'occupent à la fois des soins immédiats pour les victimes d'exactions (commises en général par des hommes en uniforme), et d'une aide à la réinsertion. La prise en charge comporte aussi parfois une assistance de nature sociale/professionnelle pour permettre aux victimes de reprendre pied dans la vie, même dans les normes minimales correspondant à l'indigence caractérisant 99,9% de la population locale.

L'autre axe est de lutter contre l'impunité et de dissuader les tortionnaires en constituant la défense juridique de victimes de violations de leurs droits fondamentaux. Depuis 2006 nous avons impulsé 25 Chambres foraines de l'auditorat militaire en territoires de Fizi, d'Uvira et de Walungu, pour faciliter la mise en jugement des criminels ayant attenté à la vie de civils sans défense.

Pays de la C.E.I., notamment Ukraine, Ouzbékistan et Moldavie



Associations partenaires: **Avenir, Compasiune, Istiqbolli Avlod, Women's Initiative (Transnistrie), Road to life, et l'Organisation Internationale des Migrations.**

Lutte contre le trafic de femmes contraintes à l'esclavage sexuel ou au travail forcé

Les mafias transfrontalières trompent celles qui voudraient quitter le dénuement en tentant de trouver un emploi dans un pays prospère. Ces criminels profitent de l'indolence, de la complicité et/ou de l'incurie de certaines autorités pour abuser, transporter, séquestrer, rançonner de leur identité et exploiter leurs victimes. Certaines d'entre elles y perdront la vie. Les survivantes porteront pour très longtemps les stigmates psychologiques et physiques de l'enfer vécu ; en quasi totalité ces femmes sont affectées par une maladie sexuellement transmissible.

Dans ces pays nous agissons depuis 2004 avec les buts suivants:

- Renforcer les sanctions contre les commanditaires et complices du trafic.
- Protéger et assister les victimes du trafic, autant dans le pays où elles ont été déportées qu'une fois rapatriées dans leur pays d'origine.
- Renforcer les activités préventives, notamment par l'éducation et la sensibilisation des jeunes potentiellement visés par le trafic.

Nous travaillons aussi depuis douze ans dans un pays de destination du trafic dans le Golfe Persique ; pour raisons de sécurité on ne peut pas ici délivrer plus de détails.

Agadir, Maroc



Association partenaire: **Hayati**

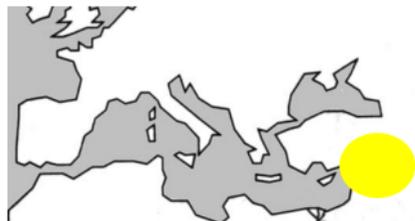
Assistance aux mères seules en grande difficulté

En dépit de l'évolution réelle que ce pays connaît, certaines coutumes gardent encore toute leur agressivité, notamment la condamnation sociale et le bannissement des mères seules qui peuvent, par désespoir, recourir à l'infanticide ou à l'abandon de leur nouveau-né.

En 2001 naissait l'association Hayati (en arabe: «ma vie») dont le but essentiel est le soutien aux mères seules en grande difficulté et à leurs enfants en bas âge, ainsi que l'assistance aux bébés abandonnés et la prévention de futurs abandons. Comme instrument de protection de ces enfants, une crèche a été ouverte dès 2002, et une seconde en 2011 aux Aït Melloul. En plus du soutien financier *Vivere* assure un partenariat polyvalent en accompagnant Hayati aussi aux plans technique, méthodologique et humain.

Situées en périphérie d'Agadir les crèches assurent l'accueil de 90 enfants de mères seules. Ces mamans peuvent être célibataires, divorcées, veuves ou abandonnées. Hayati veut aussi faciliter la tâche des mamans avec un très faible revenu en assurant la garde et l'épanouissement de l'enfant pendant les heures de travail. L'entité fonctionne jour et nuit pour s'adapter aux rotations dans les usines.

Syrie



Latifa et son fils, libérés après cinq ans en prison

Le martyr du peuple syrien : dislocation des rapports sociaux, destruction massive tant de l'habitat que des infrastructures, monstruosité de la répression utilisée par toutes les parties au conflit, culture de la haine et de l'intolérance qui s'est emparée des esprits, folie de nouvelles formes de terrorisme visant à s'ériger en califat avec vocation de gouverner des populations entières. Conséquences humanitaires : près de 370'000 tués, nombre incalculable de blessés graves, douze millions de Syriens réfugiés ou déplacés.

Nous amis Syriens ont constitué leur équipe 'Vivere-Syrie', travaillant quotidiennement à :

1. Prise en charge des frais d'accouchement en milieu médicalisé pour mères dépourvues de moyens et sans autre recours.
2. Lait maternisé 1er âge pour nourrissons dont la maman, sans moyens, ne peut pas allaiter, ou trop peu.
3. Assistance légale (avocat) pour femmes victimes d'arrestation arbitraire par les autorités. Souvent des cas de faux témoignage, d'homonymie, crime d'honneur, etc. Risque sérieux de torture.

Campagne-action pour l'abolition de la peine de mort et de l'emprisonnement à vie applicable aux mineurs

En mai 2016 le comité de Vivere a décidé d'ajouter aux actions du mouvement une campagne destinée à obtenir l'abolition de la peine de mort (dans 12 pays) et de l'emprisonnement à vie (dans 73 pays) pour les mineurs de moins de 18 ans dans les pays qui les prévoient encore dans leur loi, même si tous ne l'appliquent pas. Ces peines, outre leur caractère inhumain, cruel et dégradant, sont en contradiction totale avec l'ensemble des instruments juridiques internationaux que tous ces pays ont signés et ratifiés.

Cette campagne vise aussi à constituer des réseaux de personnes et d'associations sensibilisées sur ce sujet dans chacun des pays concernés, et dont la campagne de Vivere sera le relais international (tout en garantissant leur protection) afin de mobiliser toutes les forces disponibles à titre de prévention, d'alerte et de dénonciation si nécessaires. Les obstacles prévisibles ne manquent pas : l'indifférence internationale, les intérêts politiques dans les pays concernés (conservateurs vs réformateurs), les risques et menaces envers les personnes concernées dans leurs pays respectifs, la pesanteur des traditions et systèmes juridiques coutumiers.

vivere

vous voulez en savoir plus :

Vivere av. d'Yverdon 7 CH-1004 Lausanne
contact@vivere.ch www.vivere.ch

vous pouvez aider :

CCP 17-709 738-6
Banque cantonale vaudoise IBAN CH82 0076 7000 Z099 5652 9



Association à but non lucratif régie par les articles 60 et suivants du code civil suisse
reconnue d'utilité publique
Prix des droits de l'homme de la République française, mention spéciale, 2007